

Lutte contre la criminalité

On ne peut pas se rendre coupable de blanchiment d'argent «par accident»

La criminologue Silvia Allegrezza explique comment la lutte contre les crimes financiers va être renforcée.



Blanchiment d'argent et financement du terrorisme: pour ces deux crimes, il est essentiel de dissimuler les sources et la destination de l'argent. Les banques, les fonds d'investissement, les crypto-bourses, mais aussi les agents immobiliers et les opérateurs de paris sont désormais soumis à des obligations plus strictes. © PHOTO: LW-Archiv



Marco Meng
Journaliste

X F G E

10/09/2024

Le cadre juridique actuel contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est incomplet. Les nouvelles règles de l'Union européenne (UE), qui doivent être mises en œuvre d'ici 2027, visent à combler certaines lacunes et à remédier aux points faibles. Pour le secteur financier, cela implique quelques changements. Mais pas seulement pour lui.

Lire aussi : [Une unité spécialisée dans la lutte contre le blanchiment d'argent est opérationnelle](#)

Jusqu'à présent, l'un des plus gros problèmes était le manque de coopération entre les institutions en Europe censées lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les différentes agences européennes ne disposaient pas de pouvoirs de contrôle directs, ce qui explique le manque de coordination de leurs activités.

Avec la nouvelle législation, les choses s'améliorent, selon Silvia Allegrezza, professeur de droit à l'Université du Luxembourg. Mais tout n'est pas réglé. Et même si les choses sont désormais plus faciles pour les enquêteurs et plus difficiles pour les criminels et leurs complices, le nouveau cadre législatif présente également des points faibles.



Silvia Allegrezza, professeur de droit à l'Université du Luxembourg, s'occupe principalement de droit pénal et de criminalité financière. © PHOTO: Uni Luxembourg

Le blanchiment d'argent est une forme de criminalité économique qui joue un rôle essentiel dans le financement des organisations criminelles et qui revêt un caractère multiforme. Alors que le blanchiment d'argent permet à l'argent sale d'entrer dans

l'économie propre, on pourrait dire que c'est l'inverse pour le financement du terrorisme. «En outre, les scandales liés au blanchiment d'argent impliquent de grosses sommes d'argent, alors que les attaques terroristes peuvent être très bon marché», constate Silvia Allegrezza.

Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme se distinguent par de nombreux aspects, mais ont aussi beaucoup en commun. Pour les deux crimes, il est essentiel de dissimuler la source et la destination de l'argent et de le détourner d'une utilisation économiquement et socialement productive, constate Silvia Allegrezza, qui a écrit plusieurs travaux de recherche sur cette problématique.

Rendre l'utilisation des services financiers plus difficile pour les criminels

Le blanchiment d'argent à grande échelle nécessite le soutien des acteurs financiers, de la banque aux diamantaires. Ceux-ci seront désormais plus strictement responsabilisés et soumis à un contrôle renforcé.

Dans le nouveau paquet législatif très complet, les entreprises non financières jouent désormais aussi un rôle important. «Il peut s'agir de prestataires de paris sportifs ou de clubs de football professionnels. Mais aussi les notaires, les avocats et les comptables», ajoute Grazia Bruzzese, doctorante en droit pénal économique et financier, qui effectue des recherches sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à l'Université du Luxembourg. Les règles contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent s'appliquent aux fournisseurs de services fiduciaires ou de services aux entreprises, tout comme aux agents immobiliers et aux marchands d'art, y compris les ports francs.



Grazia Bruzzese, doctorante en droit pénal économique et financier, mène des recherches sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à l'Université du Luxembourg. © PHOTO: Privé

L'identité des clients et des bénéficiaires effectifs doit être établie et les transactions suspectes doivent être signalées. Pour les paiements en espèces, un plafond de 10.000 euros est fixé dans toute l'UE. Les bourses et portefeuilles de cryptomonnaies sont

désormais tenus d'effectuer les mêmes contrôles que ceux déjà imposés aux banques: ils doivent s'enregistrer auprès de leur autorité financière pour pouvoir effectuer des transactions au sein de l'UE et sont tenus de faire preuve de vigilance à l'égard de leurs clients, de surveiller leur comportement, et de signaler tout comportement suspect. Les comptes anonymes de crypto-actifs sont interdits.

Punissable même sans jugement d'infraction préalable criminelle

Pour blanchir de l'argent, il faut être conscient de son origine illégale. En tant qu'acteur financier, on a le devoir de connaître ses clients et de comprendre leurs transactions. «Il y a également deux grandes réformes dans les fonds d'investissement», explique Grazia Bruzzese. «La première est que vous devez désormais désigner une personne qui, au sein du conseil d'administration, est responsable du respect des règles prudentielles.» Mais cela crée aussi le risque qu'un bouc émissaire soit désigné lorsqu'il s'agit de non-respect des règles. Le deuxième changement est le fait que tous les types de fonds, réglementés ou non, seront désormais soumis au paquet anti-blanchiment. C'était déjà le cas au Luxembourg, mais pas dans d'autres États.

«L'objectif est de sensibiliser les professionnels qui pourraient mettre leur savoir-faire au service d'opérations de blanchiment d'argent»

Silvia Allegrezza

Professeur à l'Université du Luxembourg et expert en droit pénal et en blanchiment d'argent

Pour les travailleurs du secteur financier, cela augmente la responsabilité pénale liée au blanchiment d'argent. «L'objectif est de sensibiliser les professionnels qui pourraient mettre leur savoir-faire au service d'opérations de blanchiment d'argent», explique Silvia Allegrezza.

Alors que le paquet de réformes 2024 concerne le niveau préventif de la lutte contre le blanchiment d'argent, les dispositions pénales relatives au blanchiment d'argent ont été renforcées par la directive 2018/1673, que le Luxembourg a transposée en droit national fin 2021. Jusqu'alors, il fallait une condamnation antérieure pour un acte pour pouvoir dire qu'il y avait blanchiment d'argent. Désormais, le blanchiment d'argent est punissable uniquement en tant qu'infraction, sans qu'il soit nécessaire de prouver tous les faits ou circonstances de l'infraction primaire, y compris l'identité de l'auteur.

L'ABE s'est révélée incapable d'assumer cette tâche.

En principe, l'Autorité bancaire européenne (ABE) devrait diriger, coordonner et surveiller la lutte contre le blanchiment d'argent. Mais l'ABE s'est révélée incapable d'assumer cette

tâche. C'est pourquoi l'Europe se dote désormais de sa propre autorité ("Anti-Money Laundering Authority", Amla) pour lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. En fait, l'unité anti-blanchiment de l'ABE ne comptait guère plus d'une poignée de collaborateurs. La nouvelle autorité de lutte contre le blanchiment d'argent, basée à Francfort, en compta 430.



Saisie de drogues, d'armes et d'argent au Luxembourg. Lorsque les bénéfices d'activités illégales, souvent le trafic de drogue, sont transférés dans le circuit économique légal, on parle de blanchiment d'argent. © PHOTO: Police grand-ducale

Elle commencera, en 2028, par la supervision directe de 40 institutions sélectionnées. Outre la coordination des contrôles à effectuer par les autorités nationales au niveau européen, elle créera également une base de données centrale pour les informations relatives au blanchiment d'argent et à la lutte contre le terrorisme. Selon Silvia Allegrezza, la nouvelle autorité «réduira la fragmentation de la surveillance et les divergences entre les autorités nationales compétentes et soutiendra le développement d'une culture de surveillance commune».

Les pouvoirs d'exécution directs de l'Amla sont toutefois limités et son implication dans les poursuites pénales est très restreinte. Selon les chercheurs, l'Amla soutiendra et permettra une meilleure coordination, mais ne résoudra pas les problèmes.

L'accès aux bases de données doit être facilité

Afin de détecter à temps le blanchiment d'argent et de geler les avoirs, les CRF nationales et les autres autorités compétentes doivent avoir accès aux informations sur la propriété économique, les comptes bancaires, les registres fonciers ou les registres immobiliers.

L'organisme chargé du registre des bénéficiaires effectifs a désormais le droit de demander aux personnes morales et physiques toutes les informations nécessaires pour identifier et vérifier leurs bénéficiaires effectifs. Tous les registres des bénéficiaires effectifs seront interconnectés au sein de l'UE.

Bien que les pays de l'UE disposent désormais de leurs propres autorités de lutte contre le blanchiment d'argent - au Luxembourg, la Cellule de renseignement financier (CRF) fait partie du Parquet général -, les États appliquent actuellement trois modèles différents. La nouvelle directive vise à améliorer cela aussi, en renforçant l'indépendance et l'autonomie de ces autorités. Aujourd'hui, les pouvoirs des différentes cellules de renseignement financier varient considérablement d'un État membre à l'autre. Ainsi, certains peuvent facilement obtenir des données des autorités de poursuite pénale, alors qu'ils peuvent difficilement obtenir des données bancaires et vice versa.

Il manque encore l'étape décisive

«Mais l'amélioration la plus innovante en matière d'échange d'informations est sans aucun doute l'introduction d'une obligation de coopération, explique Silvia Allegrezza, accompagnée de délais pour la collecte des informations et la transmission des réponses.»

Selon les chercheurs, la centralisation et la standardisation de la méthodologie dite de surveillance vont dans le bon sens. Mais ce qui manque, c'est une cellule de renseignement financier européenne. En ce qui concerne les poursuites pénales, «le véritable tournant», selon Silvia Allegrezza, «serait le transfert de la compétence pénale en matière de blanchiment d'argent au Parquet européen, lorsque les affaires de blanchiment d'argent auront une dimension européenne. Ce serait un véritable bouleversement. Mais vous aurez alors le problème que le blanchiment d'argent n'est pas toujours un crime qui concerne le budget de l'UE». Jusqu'à présent, le Parquet européen, basé à Luxembourg, n'intervient que lorsqu'il s'agit de fonds européens.

Cet article a été publié initialement sur le site du [Luxemburger Wort](#).

Adaptation: Pascal Mittelberger.

criminalité

finances

terrorisme